

Numéro 72
MAI-JUILLET 2026
Prix : 0,75 €

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris

Mél : cgteduc75@cgteduc75.org

Site : <https://cgteduc75.ouvaton.org>

Édito

NI PRESSION, NI MÉPRIS : CHOISSONS LA FORCE DU COLLECTIF !

Après la manifestation réussie du 1er mai, la mobilisation parisienne du 19 mai devant le rectorat a rassemblé une centaine de collègues d'établissements et du rectorat afin de dénoncer les dysfonctionnements de personnels de direction au management problématique, souvent toxique. **Cette mobilisation a montré que l'action collective est primordiale** : une délégation a été reçue pour dénoncer les agissements délétères qui, faute d'être enrayés, conduisent à un mécanisme bien huilé de harcèlement hiérarchique, non sans conséquence pour les personnels ciblés, contraints aux arrêts maladie, obligés de muter ou de démissionner, voire dans les formes les plus graves à attenter à leurs jours.

Plus la violence institutionnelle augmente plus la souffrance au travail des personnels progresse. Partout les tâches se multiplient faute de moyens, les injonctions pleuvent et la pression au travail s'accroît. Pourquoi ? Les politiques gouvernementales dégradent les conditions de travail et de vie des personnels, remettent en cause leurs droits et asphyxient les services publics. La dernière attaque concerne les autorisations spéciales d'absence (ASA) pour motif familial.

Plutôt que d'offrir des conditions de travail dignes, de reconnaître la pénibilité au travail et de protéger notre santé, plutôt que de financer les services publics et d'augmenter nos salaires, l'État opte pour des fermetures de postes, de classes, voire d'établissements et préfère financer la guerre avec 36 milliards trouvés providentiellement !

C'est d'autant plus inacceptable que la paupérisation des personnels de l'Éducation nationale est engagée depuis bien longtemps. Avec l'effondrement du pouvoir d'achat, les conditions de vie des per-

sonnels se dégradent. Pour preuve, le 13 mai 2026, l'INSEE a annoncé un taux d'inflation à 2,2 % sur un an. Le refus gouvernemental de revaloriser d'autant le point d'indice sonne le glas du modèle salarial de la Fonction publique. La revalorisation automatique du SMIC à 1 867,02€ au 1^{er} juin 2026 (+ 2,41 %) sans le moindre effort budgétaire, ni revalorisation du point indiciaire, aura pour conséquence de précipiter les agents de catégorie C, voire de catégorie B, sous le salaire minimum interprofessionnel dont la grille indiciaire est rattrapée par le SMIC. Quand on sait que les AESH ont des salaires inférieurs au SMIC consécutifs à des temps partiels subis, que les AEd se voient privés de salaire pendant les vacances d'été par signature d'avenants injustes, il faut se rendre à l'évidence que les choix politiques actuels, en plus d'organiser méthodiquement la smicardisation de la Fonction publique, accélèrent la précarité décomplexée des contractuels. Ça suffit !

Soyons mobilisés et en grève le 2 juin pour les AEd et le 9 juin pour les AESH afin de réclamer un vrai statut de catégorie B, une augmentation salariale immédiate et la reconnaissance de leurs missions avant de se retrouver à notre congrès les 11 et 12 juin prochains !

SOMMAIRE :

- Page 1 : **édito**
- Page 2 : **brevet (DNB) ; fermetures de lycées**
- Page 3 : **Greta ; ingérence de la Défense nationale dans l'Éducation nationale**
- Page 4 : **Interpro ; agenda des luttes**

Collège

PRESSIONS SUR LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)

Si la CGT Éduc'action se réjouit de la fin de l'évaluation du socle de compétences, elle est en revanche très inquiète sur les conséquences du mode d'évaluation du « nouveau » DNB et des pressions que celui-ci pourrait engendrer. En effet, le remplacement des huit composantes du socle par la moyenne des notes obtenues au contrôle continu va abaisser le nombre de points attribués aux candidats, ce qui réduira le taux d'admis. Le ministère, qui semble toujours découvrir bien après coup les effets de ses décisions, l'a ouvertement reconnu. Le ruissellement s'est mis en marche et voilà que certains chefs d'établissement font

pression sur les équipes pour qu'elles gonflent artificiellement leurs notes afin de ne pas faire baisser le sacro-saint pourcentage d'admission au Brevet.

Il est vrai que dans un système éducatif obnubilé par les indicateurs et la mise en concurrence des établissements, mieux vaut ne pas trop se faire remarquer par une baisse des résultats. Nouveau joujou du ministère l'IVAC (Indicateur de Valeur Ajoutée des Collèges), rendu public depuis deux ans, prend notamment en compte le pourcentage de reçus et les notes obtenues par les élèves lors des épreuves terminales. Un IVAC négatif (censé signifier que les

élèves ont de moins bons résultats que ce qu'ils devraient avoir au regard de leurs caractéristiques sociales) et crac, voilà les inspecteurs qui déboulent pour vérifier si les bonnes pratiques sont mises en œuvre. Les équipes sont fatiguées de ces pressions permanentes, elles demandent que leur liberté pédagogique soit respectée et qu'on leur donne les moyens de prendre en charge tous les élèves. La CGT Éduc'action Paris appelle les collègues à résister collectivement aux éventuelles pressions, notamment celles visant la mise en place d'un Plan Local d'Évaluation (PLE) qui n'a aucun cadre obligatoire en collège.

Lycée

FERMETURES DE LYCÉES : ÇA CONTINUE !

Après la fermeture de six lycées professionnels parisiens en septembre 2023, le rectorat et la région décident de fermer deux autres lycées pour la rentrée 2026 !

La fermeture du lycée général et technologique Rabelais (18^e) a été actée après des années de tergiversations. La raison ? Un établissement fortement dégradé et « abandonné » par la région faute de moyens pour financer les travaux de rénovation. Une fermeture ? Pas vraiment. Le lycée accueillera des élèves dont l'établissement est en travaux temporaires comme le lycée Decour (9^e). Pour combien de temps encore sera-t-il maintenu avant une éventuelle fermeture ? On ne le sait pas. Cette décision est incompréhensible pour les élèves, leurs familles et les personnels, d'autant qu'il était le seul lycée public général et technologique du 18^e. Rappelons qu'il s'agit de l'arrondissement qui concentre le plus de collèges REP et REP+ de Paris. Une grande partie

des collégiens y est en difficulté scolaire. Le lycée Rabelais, qui faisait partie des cinq lycées de secteur, facilitait l'accès à la seconde générale et technologique, l'équipe pédagogique de Rabelais portant une attention particulière à ces élèves. Pour la CGT Éduc'action, le rectorat n'envoie pas un message encourageant ! Fermer les portes du lycée Rabelais revient à limiter leur choix d'orientation pour une filière générale et technologique. Rappelons qu'un autre lycée du 18^e, le lycée professionnel Valadon, avait déjà fermé en septembre 2023. Quant aux élèves de Rabelais, ils seront déplacés dans plusieurs établissements, ce qui risque de créer beaucoup d'inquiétude.

Le deuxième établissement concerné, le lycée professionnel Monod, réparti sur trois sites éloignés, ferme ses locaux et transfère l'ensemble des élèves et une partie des personnels à la cité scolaire Villon (14^e). Villon accueillera ainsi les filières dans les domaines de la santé et du social

et deviendra un nouveau lycée polyvalent. Pour la première fois à Paris, un établissement sera une cité scolaire collège-lycée professionnel. L'effectif de Villon doublera et comptera environ 1000 élèves. La CGT Éduc'action s'est inquiétée de cette absorption importante d'élèves par ce lycée et a sollicité le rectorat à plusieurs reprises, car un renfort massif de personnels est nécessaire ! Le rectorat n'a pour le moment pas communiqué sur l'ensemble des moyens humains alloués au lycée Villon à la rentrée 2026.

Ces fermetures d'établissements ont des conséquences désastreuses pour les personnels : redéploiements, obligation de muter... Quant au devenir des bâtiments, le rectorat et la région ne donnent aucune information. **La CGT Éduc'action Paris continuera de dénoncer les fermetures d'établissements et leurs conséquences pour les élèves et les personnels touchés pas ces décisions.**

Greta

LA MORT PROGRAMMÉE D'UN GRETA

Le GRETA METEHOR est amené à disparaître d'ici la fin de l'année 2026. Cette fin aurait pu être évitée si l'administration n'avait pas fait preuve de son inertie habituelle lorsqu'un GRETA est en difficulté. Les OS, dont la CGT Éduc'action Paris, alertent sur la situation critique depuis plus d'un an sans que le rectorat ne réagisse.

Un pilotage visiblement défail- lant à tous les étages

Pourtant, le GRETA METEHOR avait anticipé bien avant les autres GRETA d'Île-de-France la baisse des financements publics pour la formation continue à destination des demandeurs d'emploi en développant fortement l'apprentissage. Mais des investissements contestables (location de locaux pour plusieurs centaines

de milliers d'euros par an), des erreurs de gestion (absence de facturation, non recouvrement des impayés, erreurs comptables), une gouvernance apparemment incompétente et l'absence de contrôle financier de la DRAFPIC (le poste a disparu en 2023) ont rendu sa situation financière insoutenable. Le coup de grâce a été donné lorsque que le CFA académique a siphonné ses contrats d'apprentissage.

Des suppressions de postes invi- sibilisées

Cela fait plus de deux mois que cette mort est annoncée et que les agents sont dans l'incertitude la plus totale... Mais le scénario est bien connu car la recette est toujours la même : lorsqu'un GRETA est obligé de stopper son activité, on ne con-

serve que les formations rentables qui seront intégrées au GIP FCIP (est-ce encore du service public ?). Les postes gagés sont réaffectés en EPLE ou au rectorat ; les CDD ne sont pas renouvelés et l'on propose aux CDI une rupture conventionnelle, de sorte que le rectorat pourra s'enorgueillir de n'avoir fait aucun licenciement ! Quant aux collègues « survivants » ils intégreront le GIP-FCIP sans que la reprise de leur ancienneté ne soit assurée et ils seront vraisemblablement positionnés sur de nouvelles missions...

la CGT ÉDUC'ACTION
le syndicat de tous les personnels
de l'Éducation nationale

Interdegrés

TOUJOURS MOINS D'ÉDUCATION, TOUJOURS PLUS DE DÉFENSE NATIONALE

« Renforcer l'enseignement à la défense nationale dans le cadre du parcours de citoyenneté ». Tel est l'objectif fixé par la proposition de loi portée par Christophe Blanchet, député MoDem, lors de la niche parlementaire du groupe Les Démocrates le 26 mars dernier. Adoptée à l'Assemblée nationale en première lecture, elle doit encore être votée par le Sénat pour entrer en application.

Ne nous y trompons pas, les enjeux de défense sont présents dans les programmes et intégrés dans le « parcours citoyen ». Les « classes défense » sont à l'œuvre et l'armée a mis en place au sein de l'Éducation nationale un réseau de lobbying déjà dense.

Pour autant, ce projet de loi franchit un nouveau cap en visant une appli-

cation stricte de ces programmes, en faisant des enjeux de défense un élément transversal dont toutes les disciplines devraient s'emparer. Des interventions de réservistes seraient également prévues, entérinant encore davantage le caractère propagandiste de ce projet. Comment concilier une telle démarche avec l'objectif d'émancipation et de développement de l'esprit critique qui est le nôtre ? Comment justifier un tel endoctrinement lorsqu'on souhaite former des citoyens éclairés, capables dans ce monde belliqueux de privilégier la recherche de la paix ?

Au-delà de l'aspect idéologique, il s'agit également pour l'armée de recruter. Or, le SNU, remplacé par le nouveau service national volontaire, a été abandonné pour des raisons budgétaires. M. Blanchet semble avoir trouvé la parade en affirmant

qu'aucune heure d'enseignement, qu'aucun poste, ne seront créés pour assurer cet enseignement, ou devrait-on dire, cette propagande. Selon lui, « on peut faire de la défense en physique, on peut faire de la défense nationale en mathématiques ».

De cette école-là, on n'en veut pas !



Interpro

VICTOIRE DES COIFFEUSES EN GRÈVE ILLIMITÉE CONTRE LEUR « PATRON VOYOU » !

Depuis le 3 mars, treize employés, coiffeuses et barbiers, d'un salon de coiffure du 65 bd de Strasbourg étaient en grève reconductible, dénonçant le non-paiement de salaires et des conditions de travail indignes. Originaires de l'Afrique subsaharienne et sans titre de séjour pour la plupart, ces travailleuses subissaient une surexploitation de la part de leur employeur : salaires non versés depuis des mois, vacances, congés maladie ou maternité non payés, journées à rallonge, obligation pour celles sans titre de séjour de donner au patron 250 euros, utilisation de produits non conformes à la législation.

Soutenues par l'Union syndicale CGT du commerce et l'UD Paris qui ont rapidement mis en place une caisse de grève, ainsi que par des militants et des voisins, les coiffeuses ont occupé leur lieu de travail 24h/24, pour éviter une fermeture du salon par les employeurs et rendre leur lutte visible. L'inspection du travail a été alertée. L'Urssaf a saisi le tribunal de commerce, le patron n'ayant pas payé ses cotisations et ayant disparu.

Après 78 jours de grève, les salariés ont gagné. La Préfecture de police de Paris leur a délivré des titres de séjour en tant que victimes potentielles de traite des êtres hu-

ains. L'entreprise est en cours de liquidation et les recours devant les tribunaux se poursuivent pour obtenir le paiement des salaires non versés et le remboursement de l'argent extorqué ainsi que la condamnation des employeurs.

Cette lutte emblématique met en lumière l'exploitation des travailleurs étrangers par des patrons qui abusent de leur vulnérabilité. La victoire, rendue possible grâce à la détermination sans faille des salariés, l'occupation du lieu de travail et l'aide essentielle de la CGT, prouve, une fois de plus, que **la lutte collective paie !**



AGENDA DES LUTTES ET RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Mardi 2 juin : Grève des AEd ; lire le [tract Cgt Éduc'action](#)

Mardi 9 juin : Grève des AESH ; voir le [tract intersyndical](#) et le dernier [tract de la Cgt Éduc'action](#)

Jeudi 11 et vendredi 12 juin : Congrès de la Cgt Éduc'action Paris

Samedi 4 juillet :
BONNES VACANCES !



ÉDUC'ACTION 75

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Responsable de la publication : **Ève Laborie**

Comité de rédaction :

Julien Aubrun, Henri Baron, Thomas Ben Simon, Delphine Bonhomme, Arnaud Cora, Benoît Cornet, Clara Cosquer, Sophie Couturier, Cyril Giraudet, Sophie Houpillart, Sonia Kozal, Ève Laborie, Arnaud Lescat, Alain Leveneur, Karima Mokrani, Virginie Prégny & Kahina Seghir.

Remerciements : **Clara Da Silva**

Impression : CGT Éduc'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**

Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**